

mazières-en-gâtine

Des familles de réfugiés bientôt accueillies dans la cité

Le dernier conseil municipal de Mazières-en-Gâtine s'est tenu le vendredi 7 avril.

Indemnité de gardiennage de l'église. En 2016 l'indemnité de gardiennages était de 370 €, maintenue pour 2017.

Point sur le budget. Le budget 2016 s'élève à 803.908 € pour des dépenses de 660.919 € et des recettes de 803.740 €, soit un excédent de 142.820 €. Les recettes de fonctionnement de 2017 s'élèvent à 740.866 €. Le budget en investissement au budget 2016 s'élève à 705.546 € sur un projet de recettes d'investissement 2017 à 1.079.347 €. Les dépenses d'investissements 2017 s'élèvent à 1.079.347 €. Budget voirie 30.000 € ; budget bâtiments 35.000 € ; remboursement prêt Crédit Mutuel 193 155 € ; remboursement du capital 55.710 €. Le budget

2017 Huit à huit s'élève en report de fonctionnement 2016-2017 à 3.742 €.

Questions diverses. Des familles de réfugiés doivent arriver très prochainement dans la commune d'ici le mois de juillet. Un logement est prévu pour leur accueil à la conciergerie de la Ménardière. L'association un Toit en Gâtine est chargée de la coordination de la mise en place pour ses nouveaux arrivants. Les écoles de Mazières-en-Gâtine ont été prévenues officiellement pour la rentrée prochaine.

La fête de l'été, au mois de juillet, se déroulera dans le bourg de Mazières-en-Gâtine. Plusieurs activités se dérouleront au cours de cette journée : vide-greniers, structures gonflables, tours de poney... Le dîner du soir se tiendra dans la salle socio-éducative.

